

Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département Hautes-Alpes
Commune Le Monétier-les-Bains
Appellation **Résidence La Turière**
Auteurs Lionel de SEGONZAC, Alain OUDIN (architectes)
Date 1980
Labellisation 15 mars 2007



© J-F. Lyon-Caen, école architecture Grenoble, 2003

En France, durant les années 1950 à 1970, des milliers de logements neufs, individuels ou collectifs, sont construits. Mais ces opérations sont vivement critiquées et en 1973 est votée la circulaire " relative aux formes d'urbanisation dites " grands ensembles " et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat ", qui conduira à des mesures visant à réduire le nombre de logements, la hauteur et la longueur des immeubles. Ces changements d'orientation vont favoriser l'émergence d'une nouvelle pratique constructive travaillant à une échelle plus réduite : ce sont les opérations " greffe " ou " cœur de ville " qui se développeront alors, jusqu'au milieu des années 1980, avec comme double objectif la création de logements et la dynamisation des centres anciens. Dans le cadre de l'opération " greffe " du Monétier-les-Bains, les architectes Lionel de Segonzac et Alain Oudin vont ainsi proposer de construire des petites maisons mitoyennes plutôt que d'implanter une " barre " dans le cœur historique du village de 900 habitants.

Né en 1944, Lionel de Segonzac est l'auteur de plusieurs études financées par l'Etat sur les règlements d'urbanisme, les espaces publics et les lotissements, publiées dans les années 1970. En 1980, il livre au Monétier-les-Bains l'une de ses premières réalisations. Peu de temps après, en 1984, il ouvre son agence, Lionel de Segonzac architecture et urbanisme, à Paris. L'agence est principalement active en région parisienne, elle est spécialisée dans le logement collectif (neuf ou réhabilité) et dans les équipements publics.

L'opération du Monétier-les-Bains comporte huit maisons mitoyennes, contenant chacune deux ou trois logements. Afin d'éviter la monotonie et de mieux s'intégrer dans le centre ancien, les architectes travaillent des jeux de hauteurs et de décrochements de volumes sur chaque maison. Les logements disposent d'une terrasse ou d'un balcon en charpente de bois, ils sont dotés de menuiseries en bois et de fenêtres de toit permettant d'utiliser l'ensemble du volume bâti. Le bois est également très présent dans les intérieurs (escaliers, parquet, lambris...). Les façades sont enduites et les toitures en tôle.

La réussite de l'intégration au tissu urbain préexistant et l'accueil favorable par la population sont dus à la simplicité et à la modestie de l'ensemble. Les aspects pratiques et la subtilité des détails architecturaux inspirés de l'architecture vernaculaire ont en effet primé lors de la conception de ce lotissement.

Rédacteur: Eve Roy, 2018

Sources: Hélène Riblet, étude SDAP 05, 2006
Thierry Drousseau, notice "La Turière, Le Monétier-les-Bains", exposition "1977-2017, Architectures d'intérêt public en PACA", 2017